



MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

LA MINISTRE

Nos Réf. : MFP/2016/15586

Paris, le

16 MARS 2016

Monsieur le Ministre,

cher Bernard,

Un terrible incendie a dévasté les locaux techniques de la mairie de Miquelon-Langlade le 12 mars dernier. Heureusement, aucune victime n'est à déplorer, mais le feu a détruit l'ensemble des bâtiments, ainsi que le matériel et les véhicules communaux qui s'y trouvaient, comme le camion-benne, la déneigeuse et divers engins de travaux. Les dégâts sont estimés à plusieurs millions d'euros.

L'expert des assurances doit se prononcer dans les prochaines semaines sur le montant exact du préjudice subi, mais il est indéniable que les pertes que devra supporter seule la commune de Miquelon-Langlade seront conséquentes. En effet, de nombreux véhicules assurés au tiers risquent de ne pas faire l'objet d'une indemnisation par les assurances. De même, l'indemnisation de l'ensemble des outils et du matériel détruits sera certainement très compliquée et ne permettra pas un rachat à l'identique. Surtout, l'indemnisation ne sera pas immédiate, alors que les besoins de la population le sont.

Comme vous le savez, Miquelon-Langlade subit une double insularité, insularité avec Saint-Pierre, porte d'entrée de l'archipel, et insularité évidemment avec la métropole. La commune doit subvenir seule à l'ensemble des besoins de la population, et sa situation géographique particulière rend impossible l'emprunt temporaire de matériel technique à une collectivité voisine.

Surtout, si un accident de ce type ne tombe jamais au bon moment, la période hivernale est particulièrement critique, avec un déneigement des routes qui ne peut plus être assuré par la commune et des travaux essentiels d'entretien habituellement programmés dès le début du printemps qui risquent de ne pas être réalisés. A cela s'ajoute l'interruption de services publics essentiels, comme le ramassage des ordures qui ne peut plus être effectué sans camion-benne.

C'est un vrai drame qu'a subi Miquelon-Langlade et les agents techniques, en plus d'être sous le choc, sont désormais entièrement démunis, n'ayant plus les moyens matériels de répondre aux besoins même les plus basiques de la population.

Monsieur Bernard CAZENEUVE
Ministre de l'Intérieur
Place Beauvau
75008 PARIS

Aussi, pour faire face à cet évènement exceptionnel qu'a subi de plein fouet cette commune insulaire et isolée, une aide d'urgence de 500.000 euros qui permettrait à Miquelon-Langlade d'assurer les services publics indispensables serait accueillie avec un grand soulagement par la population.

Comptant sur votre soutien et votre bienveillance, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma meilleure considération.

Amities



Annick GIRARDIN